

cette lâcheté. Il dit alors quel est le rôle des Sociétés de tempérance dans la lutte présente.

Il démontre enfin l'obligation où chacun se trouve d'être un apôtre en œuvres, en exemples et en paroles contre l'alcool, l'obligation où les électeurs comme les autorités municipales et autres, sont de lutter contre ce poison.

Après lui parlèrent M. le Dr Jobin qui traita de la question de l'alcoolisme au point de vue de la santé et M. le notaire Oscar Hamel, président de l'Union Régionale de l'A. C. J. C. de Québec qui expliqua le but et fit connaître l'organisation et les moyens d'action de l'A. C. J. C. ; mais le manque d'espace ne nous permet pas de donner même une courte analyse de leurs solides discours.

Et la journée se termina par une belle pièce d'éloquence où M. le curé Morissette dit toute sa joie de voir s'organiser le bataillon des apôtres laïques sur lequel l'Église fonde tant et de si belles espérances.

Et c'est ainsi que les bonnes idées se répandent à travers nos paroisses, si exposées aux vents qui charrient l'erreur.

Dieu fera qu'elles germent, qu'elles mûrissent et qu'elles prennent vie un jour, en œuvres véritables et durables.

SOIRÉE D'ACTION SOCIALE A L'ANGE-GARDIEN

Deux causeries, l'une sur l'apostolat laïque par M. l'abbé Max. Fortin, de l'A. S. C., l'autre sur les petites industries agricoles par M. Alphonse Désilets, agronome officiel de Montmorency et Charlevoix ; de la musique par MM. J.-E. Leclerc et A. Deschênes ; du chant par MM. Éloi Côté, Geo. Gravel, E. Cloutier, Paul Gravel et Jules Mathieu ; de la déclamation par M. Frs Laroche, voilà ce que comportait le programme de ce concert-causerie donné à l'Ange-Gardien, le dimanche 14 novembre, à l'occasion de l'inauguration de la salle publique dont on vient de terminer la construction.

Parce qu'il me faut être bref, je me contenterai de faire une analyse rapide des deux discours prononcés par M. l'abbé Fortin et M. Alphonse Désilets.

Il y a des gens, fait remarquer M. l'abbé Fortin, qui se surprennent fort qu'on leur parle d'apostolat laïque. Ils admettent qu'un prêtre s'efforce de faire le bien et d'empêcher le mal ; qu'il tâche à étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à procurer le salut des âmes ; mais qu'un laïc ait de ces ambitions-là et qu'il s'essaie à les réaliser parce qu'il estime que c'est son devoir, cela leur semble exagéré, intempestif, hors d'ordre.

Eh bien ! ces gens-là se trompent. Tout chrétien doit être un apôtre. On n'est pas pour rien enfant de Dieu, frère de